

Nom : MAJORS
 Prénom : KARIN
 Numéro national : _____
 Adresse : RUE DU CHUEN VERT 8A

1. Liste des mandats, fonctions et fonctions dérivées visées aux articles 2 et 3 (énumération)¹

MANDATS	
A)	ECHIFFRIN À LA COMMUNE DE NOUDAMBEK (FIN: 05/12/2018)
B)	PRESIDENT DU C.A. DEL'AIS "LAMAIS" (FIN: 12/12/2018)
C)	ADMINISTRATEUR " " " (PROLONGATION A PARTIR DU 12/12/18)
D)	CONSEILLER COMMUNAL NOUDAMBEK (DEBUT: 05/12/2018)
FONCTIONS	
E)	CONSEILLER AU GROUPE PARLEMENTAIRE BRUXELLOIS ECOW (DEBUT: 10/12/18)
FONCTIONS DERIVEES	
F)	MEMBRE AG "MOUV" ASBL
G)	MEMBRE AG "NOUDAMBEK SPORT"

¹ y compris pour ceux pour lesquels un congé politique a été obtenu

4. Rémunérations perçues pour l'exercice d'une fonction visée au 5^{ème} tiret de l'article 3, § 1^{er}, et les rémunérations perçues pour l'exercice d'une activité reprise sous le littéra b) ⁷ pour la période correspondant à l'exercice fiscal qui précède la déclaration ⁸

RÉMUNÉRATIONS EXERCICE FONCTIONS 5 ^{ème} tiret	MONTANTS
E) COMPTABIL BULO PAYSANET SAUTOUX	DE 1007 A 5000 € BRUTS.
A) AG DSE	
B) AG PAYSANET SAUT	
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littéra b)	MONTANTS

Fait à DOLMBSER le 17/08/2019.

Nombre d'annexes : DE

Signature [Signature]

³ Il s'agit d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute structure, publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics.
⁴ Tout revenu qui n'est pas perçu sur une base régulière est calculé sur une base annuelle, divisé par 12 et placé dans l'une des catégories de revenus.
⁷ autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société.
⁸ Seules les catégories de revenus suivantes, exprimées en euros bruts, sous déduction des frais professionnels fiscalement admis :
 - pas de rémunérations ;
 - de 1 à 499 euros bruts par mois ;
 - de 500 à 1000 euros bruts par mois ;
 - de 1001 à 5000 euros bruts par mois ;
 - de 5001 à 10000 euros bruts par mois ;
 - plus de 10000 euros bruts par mois, montant arrondi à la dizaine de milliers d'euros la plus proche.